

# Double Liaison

N° 592 - Mai 2013

ISSN 1166 - 4398

**PHYSIQUE,  
CHIMIE &  
ÉCONOMIE  
DES PEINTURES  
& ADHÉSIFS**

## Sealock

*En avant les PME.....* **p. 4**

## Neoformula *Les affres*

*du biosourcé .....* **p. 8**

## Arkema

*Bilan 2012 .....* **p. 14**



Magazine édité par E.T.A.I  
Antony Parc 2  
10, place du Général de Gaulle  
BP 20156 - 92186 Antony cedex  
Tél.: +33 (0) 1 77 92 92 92

Pour joindre vos correspondants, composez le 01 77 92, suivi des quatre chiffres indiqués après chaque nom.

Directeur de la publication :  
**Christophe Czajka**

Directeur du pôle magazines spécialistes  
**Pierre-Dominique Lucas**

Directrice de la rédaction :  
**Sylvie Latiéule**  
slatieule@etai.fr

Secrétaire de rédaction :  
**Michèle Menesclou** (95 84)  
mmenesclou@infopro.fr

Ont collaboré à ce numéro :  
**Florence Martinache**  
et la rédaction de *Chimie-Pharma Hebdo* :  
**Julien Cottineau,**  
**Aurélië Dureuil,**  
**Audrey Fréel,**  
**Dinhill On**

Responsable Studio Magazine : **Thierry Michel**  
Rédactrice graphiste : **Céline Peyrouret**

Directeur de la publicité :  
**Pascal Muelle**  
(96 38)  
pmuelle@infopro.fr

Comité scientifique AFTPVA  
**Michel Larivière, Bernard Lestarquit**

## MARKETING, DIFFUSION, ABONNEMENTS

Directeur : **Jean-Baptiste Alline**

Diffusion et Marketing clients : **Laurence Vassor**  
lvassor@infopro.fr

Promotion : **Isabelle de Gouyon Matignon**  
idegouyonmatignon@infopro.fr

### Pour s'abonner :

abo@etai.fr

☎ : 33(1) 77 92 99 14 - lundi au vendredi  
(9h à 12h - 14h à 17h / 16h vendredi)

☎ : 33(1) 77 92 98 15

✉ : INFOPRO Communications (GISI - ETAI)  
Service Abonnements - Antony Parc II  
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

1 an, France : 158 € TTC (dont TVA 2,10%)  
Étudiants, étranger : nous consulter

Vente au n° : (anciens n°, annuaires)

www.librairie-gisi.fr

☎ : 33(1) 77 92 97 75

Achévé d'imprimer sur les presses de  
Corlet Imprimeur - ZI, route de Vire  
BP86 - 14110 Condé-sur-Noireau

Dépot légal : Mai 2013

CPPAP : 1014 T 79579

ISSN : 1166 4398

SAS au capital de 47 111 184 euros

Siret : 806 420 360 00117

Code APE : 5814Z

UNE PUBLICATION DU GROUPE  
**INFOPRO**  
COMMUNICATIONS

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que «les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemples et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants-cause est illicite» (alinéa 1<sup>er</sup> de l'art. 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

## Éditorial

p. 3



## Franc-Parler

p. 4

- 4 En avant les PME
- 6 Quelles formations de techniciens ?



## L'air du temps

p. 8

- 8 Les affres du biosourcé
- 10 Une peinture pour dépolluer l'air intérieur
- 12 Montebourg soutient l'industrie chimique
- 14 Arkema crée une division Coating Solutions
- 18 L'Ineris propose une méthode pour évaluer l'exposition



## Sciences et Techniques

p. 20

- 20 Vinyl acetate ethylene emulsions as binders for low emission interior paints  
*Dr. Fernand Cuirassier, Dr. Stephan Krieger, Harald Petri*
- 24 Environment-friendly, efficiently and with high-performance  
*Dipl. Ing. Robert Reyer\*, Dr. Martin Melchior, Dr. Thomas Stingl*



## Nouvelles de l'Aftpva

p. 28

### 28 AFPEV



## Les Échos de la profession

p. 32

- 32 Nouveaux produits
- 36 Ils font parler d'eux



## Index des fournisseurs

p. 39

**Jean-Marc Barki, président de Sealock  
et ambassadeur des PME à la Feica**

# En avant les PME

**Jean-Marc Barki se bat depuis des années pour donner une juste place aux PME dans le paysage industriel. Pour prouver leur légitimité, il s'attache à mener son entreprise de 23 salariés de manière exemplaire.**



**Arnaud Montebourg, ministre du  
Redressement productif  
et Jean-Marc Barki, président de Sealock.**

**Comment êtes-vous devenu ambassadeur des PME à la Feica (Fédération européenne des industries de colles et adhésifs) et en quoi consiste ce rôle ?**

J'ai été président de la Feica de 2006 à 2009, d'abord par intérim en tant que vice-président, puis j'ai été élu pour deux ans. J'ai ainsi été le premier patron de PME à présider la Feica. Avant, ce n'était que des cadres de grands groupes. Après moi, il y a eu le patron d'une ETI puis on est revenu sur un cycle « grands groupes » avec la présidence d'Henkel, représenté par Ramón Bacardit, et qui sera suivi par Bostik. Mais je veillerai à ce que nous revenions à des PME. Après ma présidence, j'ai pris la tête de l'European Business Board

(EBB) de la Feica puis, en 2012, je suis devenu ambassadeur des PME au niveau européen, un nouveau poste à la Feica. Pour l'instant, il s'agit d'un poste de représentation, je ne sais pas si je le conserverai. La vraie question est : comment faire pour donner de la légitimité aux PME, et ne pas laisser la parole uniquement aux grands groupes, dans une organisation où ces PME représentent plus de 50 % du volume d'affaires européen ? On retrouve la même problématique en France. Les PME sont un réservoir de richesse colossal, il faut s'en servir.

**Qu'avez-vous pu faire pour légitimer les PME pendant et après votre présidence ?**

Tout d'abord, le fait que je devienne président a montré à tous qu'un patron de PME pouvait s'investir dans une organisation internationale. J'ai par ailleurs été légitimé et encouragé par l'Allemagne, au travers d'Henkel, ce qui était une reconnaissance importante. Grâce à cela, les PME se sont reconnues dans l'organisation. Du coup, elles sont devenues plus participantes et sont venues aux assemblées générales. J'ai essayé de prouver que la seule légitimité d'une organisation comme la Feica est de s'occuper des plus petits. Aujourd'hui, bien que j'aie moins de temps pour faire le tour d'Europe, certaines de mes positions sont relayées par B. Ghyoot, le délégué général de la Feica. Il m'aide

énormément dans cette entreprise et je suis encouragé par mes successeurs à l'EBB. En septembre, la question se posera de savoir si je suis légitime pour rester à ce poste-là uniquement de manière honorifique ou s'il faut trouver un autre système avec quelqu'un d'autre qui me succédera. Ce qui est sûr et certain, c'est qu'il faut laisser un représentant des PME autour de la table.

**Vers quelle organisation faut-il se diriger d'après vous ?**

Déjà, les grands groupes ont pris leurs responsabilités sur le financement de nos organisations. Lors de la conférence mondiale, ils ont fait l'avance de fonds pour pouvoir préfinancer l'organisation mondiale. Tout cela va dans la bonne direction, dans l'intérêt de l'industrie et pas celui d'une entreprise ou d'une autre. Mon seul souci aujourd'hui est de porter les valeurs de l'industrie. Je vais encore plus loin que mes pairs, mais c'est aussi l'avantage d'être un patron de PME, un peu inconscient et surtout libre. Demain il faudra de toute façon écrire dans nos propositions que l'objectif est de faire baisser les consommations pour les optimiser. Peut-être qu'il y a des technologies où le collage ne s'adapte pas et qu'il faut faire autrement. Par exemple, chez Sealock, nous avons monté des boîtes de conditionnement pour nos hot melt où il n'y a pas de colle. Nous voulions que nos clients valorisent les déchets au maximum.



1 500 tonnes de colle sont fabriquées chaque année sur le site de Sealock à Sallaumines (Pas-de-Calais).

## **Vous misez beaucoup sur l'innovation chez Sealock, n'est-ce pas trop dur de rivaliser avec les grosses entreprises à ce niveau-là ?**

Ce qui fait la magie des entrepreneurs et des petites structures, c'est que nous n'avons peur de rien. Je pense qu'il faut faire confiance à notre capacité d'être extrêmement réactifs et innovants parce que nous allons penser à des choses auxquelles les autres ne vont pas forcément penser. Ou en tout cas, si nous avons une idée ici, elle sera immédiatement prise en compte et il ne faudra pas monter trois commissions pour savoir si elle est valable ou non. Et cette réactivité qui caractérise les entrepreneurs et les PME, je pense que c'est une partie de l'avenir. Les grands groupes le savent puisqu'ils rachètent parfois de toutes petites structures pleines d'innovation. Chez Sealock, nous mettons 10 % du chiffre d'affaires et 20 % des ressources humaines dans la R&D, ce qui est énorme. Nous nous sommes forcés à maintenir cet effort et nous continuerons, nous allons même l'amplifier, parce que je pense que c'est le nerf de la guerre d'une société. Cela a un impact sur le résultat, mais pour moi c'est la clé du succès. Il ne faut surtout pas arrêter maintenant, au contraire.

## **Comment voyez-vous le secteur des adhésifs aujourd'hui et à l'avenir ?**

Pour la France, je suis malheureusement relativement pessimiste. En fait, je suis

pessimiste tant que les grands groupes ne travailleront pas de manière sérieuse et engagée avec les PME. Je voudrais qu'ils se comportent comme des tuteurs intelligents avec les PME. Nous ne faisons pas l'aumône, je ne demande pas que l'on donne des commandes à Sealock. Mais par exemple, ne pas faire travailler Sealock qui est à 15 kilomètres de Renault à Douai, pour moi c'est un scandale. Qu'il préfère acheter à un grand groupe plutôt qu'à une PME parce qu'il s'est mis en tête qu'un petit groupe ne pourrait pas se débrouiller, je pense que c'est absurde. Pour savoir si nous sommes compétitifs, il faut déjà nous interroger. Je grossis volontairement le trait, mais c'est une attitude typiquement française. En Allemagne, si on leur posait la question, ce serait une insulte au système allemand. Il faut encourager fortement les grands groupes à travailler avec de petites structures locales. Peut-être qu'ils réfléchiront à deux fois avant de fermer un site sur un endroit, cela les rendrait plus responsables.

## **Et au niveau européen ?**

Selon moi, il faudrait une Europe où les pays s'harmonisent réellement, notamment sur la fiscalité et la réglementation. Le jour où les directives européennes ne seront pas remodelées pour chaque pays et qu'on s'en tiendra aux règles, je pense que le système tiendra la route. Bien sûr, il y a des choses qui ont besoin

d'être remodelées, mais dans certains cas il faut uniformiser. Uniformiser la TVA, les règles de transfert et d'importation ou d'exportation en dehors de l'Europe, un guichet unique pour les marchés européens, tout cela est capital pour moi.

## **L'effort de Sealock sur la RSE s'inscrit-il dans la même logique ?**

Nous faisons plus qu'un effort. Jusqu'à l'année dernière, Sealock était la seule entreprise européenne de notre taille, et même de toute la chimie, à être évaluée RSE par un cabinet extérieur. C'est dans la logique d'agir sur le territoire de manière pérenne. Je le fais parce que je souhaite laisser une trace d'exemplarité, montrer qu'on peut être une PME de 25 personnes et être gérée comme une ETI, comme c'est le cas de notre société aujourd'hui. Nous venons également d'être audités pour les achats responsables. Déjà signataires de la Charte des relations interentreprises, nous obtiendrons le label Relations fournisseurs responsables d'ici le mois de juin. Il n'y a que cinq entreprises aujourd'hui qui sont labellisées et aucune PME pour l'instant, nous devrions être la première.

## **Vous avez reçu le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, dans le cadre de la Semaine de l'industrie, qu'est-il ressorti de cette visite ?**

Ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas un aficionado du parti socialiste, mais j'ai réellement apprécié l'homme et sa sincérité. On ne devait passer que quelques minutes dans mon bureau, finalement il est resté près d'une demi-heure. Nous avons eu un échange franc et direct au cours duquel il a manifesté un fort intérêt pour l'entreprise et notre activité. Nous avons parlé de beaucoup de choses : de la simplification, des procédures d'embauches - parfois longues et compliquées -, du rôle de Pôle emploi, du crédit d'impôt recherche, de la complexité du crédit d'impôt compétitivité emploi... Il nous a aidés pour que notre dossier de crédit d'impôt recherche soit géré dans de bonnes conditions. Et il s'est montré très proche des collaborateurs et très ouvert. C'était une belle aventure.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
FLORENCE MARTI NACHE.